COLLEGE FRANCOIS AUGUSTE RAVIER
88, place des champs de Mars
38510 MORESTEL
☎ GESTION : 04.74.80.46.04
intendance.0380046U@ac-grenoble.fr

INFORMATION
CHANGEMENT REGIME / FORFAIT MODULE

Le parent, s'il le souhaite, peut **choisir le(s) jour(s) de demi-pension** de son enfant quand ce dernier a connaissance de l'**emploi du temps <u>définitif.</u>**

- Le choix du forfait sur un ou plusieurs jours reste le même. (PAS d'alternance semaine paire ou impaire).

- Le(s) jour(s) où l'élève n'est pas « inscrit » à la demi-pension**,** il est considéré **externe**, le collège n'est plus responsable de lui entre la **fin des cours de la matinée** et le **début des cours de l'après-midi**. L'accès au collège et à la cour de récréation, lui est interdit.

- **Le choix du forfait modulé vaut pour l'année scolaire.** Toutefois, un changement est envisageable 10 jours avant la fin du trimestre en cours pour le trimestre suivant**, (**formulaire à **télécharger sur l'ENT** du collège ou **à demander** au **service GESTION**).

Rappel des trimestres : *Trimestre 1 04/09/2023 au 23/12/2023*
Trimestre 2 08/01/2024 au 29/03/2024
Trimestre 3 02/04/2024 au 05/07/2024

✂ ----------

<u>CHANGEMENT de REGIME - FORFAIT MODULE</u>

*à compléter et à retourner au **service Gestion** **UNIQUEMENT si CHANGEMENT**.*

Nom : ..... Prénom : …… Classe…….

Nom du Responsable Légal : ……..……..……..

***Je demande et coche le changement de régime, qui prendra effet à partir du* :**

❒ EXTERNE

❒ FORFAIT 1 JOUR ❒ FORFAIT 2 JOURS ❒ FORFAIT 3 JOURS ❒ FORFAIT 4 JOURS

Mon enfant mangera :

❒ LUNDI ❒ MARDI ❒ JEUDI ❒ VENDREDI

Date et Signature des parents :